

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**PERSONNEL - Modalités  
de réalisation de la  
journée de solidarité.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
13/03/18

Date d'affichage :  
13/03/18

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers  
votant : 67

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**DES DELIBERATIONS**

Séance du 19 MARS 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEECZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Jacques HERY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN, Mme Sylvie NOGRET suppléant de M. Bernard DESTOMBES, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Colette BLEROT représenté(e) par M. Freddy GRZEECZAK, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Guy DAMBRE, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par M. Jacques HERY

Absent(e)s :

M. Hugues VAN MAELE, M. Frédéric ALLIOT, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

Dans le cadre de la modification de la durée hebdomadaire du travail à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, il convient de modifier les modalités de réalisation de la journée de solidarité.

Pour mémoire, cette journée finance des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées et elle est applicable aux fonctionnaires et aux agents contractuels des trois fonctions publiques.

Ainsi, pour les agents bénéficiant de jours d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail, la journée de solidarité sera rendue effective par la suppression de l'un de ces jours.

Pour les autres agents, il est proposé d'opérer un prélèvement de 7 heures, soit sur leur capital d'heures supplémentaires effectuées dans le cadre du fonctionnement normal du service soit sur le crédit généré par leurs pointages dans le cadre des horaires variables soit toute autre modalité permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées.

Le comité technique a été consulté sur ces modalités lors de la séance du 12 février dernier.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver les nouvelles modalités d'accomplissement de la journée de solidarité dans les conditions mentionnées au présent rapport.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 3 voix contre, adopte le rapport présenté.

M. Claude VASSET, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Vincent SAVELLI ne prennent pas part au vote.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180319-42056-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/18

Publication :  
Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation